

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 55 (1929)  
**Heft:** 24

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

genevois de la G. e. P. jusqu'au moment où l'âge l'obligea à ménager ses forces.

Paul Piccard fit partie du Comité de rédaction du *Bulletin technique de la Suisse romande* depuis sa fondation, soit 1901, jusqu'à 1926 et il le présida de 1919 à 1926, avec une sagacité agrémentée de traits fort spirituels et parfois piquants, mais jamais méchants.

Tous ceux qui ont eu le privilège d'approcher Paul Piccard conserveront de cette belle figure le souvenir d'un homme extrêmement attrayant, qui savait se faire apprécier même des générations plus jeunes, grâce à la clarté de ses idées, à sa vive intelligence, au charme de sa conversation, et à sa bienveillance nuancée parfois d'un peu d'ironie.

## SOCIÉTÉS

### Association suisse de technique sanitaire.

L'assemblée générale d'automne, qui a eu lieu à Vallorbe, le 9 novembre courant, a procédé au remplacement des trois membres du Comité dont le mandat était expiré, en vertu des statuts de l'Association. Ce sont MM. Fr. Vittoz, ingénieur communal de Neuchâtel, président, M. Ponnaz, ingénieur communal du Locle, secrétaire-caissier et M. Reyff, ingénieur, délégué des Entreprises électriques fribourgeoises, qui ont été remplacés respectivement par : un délégué (non encore désigné) de la ville d'Yverdon ; M. Py, technicien-hygiéniste, à Lausanne, et M. Cardinaux, directeur du service de l'édilité de Fribourg.

M. R. Pesson, ingénieur au Département des travaux publics du canton de Genève, a été appelé à la présidence et succède donc à M. Vittoz qui a dirigé l'Association avec dévouement, fermeté et bonhomie ; M. Py gérera le secrétariat et la caisse, besogne ingrate et délicate que M. Ponnaz accomplit d'une façon très consciencieuse et pleine d'aménité.

Les opérations « statutaires » terminées, l'Assemblée, comptant une trentaine de membres et honorée de la présence de M. Augustin Rey, président de « l'Association générale des hygiénistes et techniciens municipaux », choisit des thèmes dont l'étude parut recommandable aux organisateurs du prochain congrès international (Bruxelles, 1930) de la susdite Association, savoir : Les habitations à bon marché (proposition de M. Archinard) ; la transformation des anciennes villes, la récupération des déchets urbains, l'organisation des services d'hygiène (propositions de M. le Dr Messerli) ; mesures de sécurité à prendre pendant les travaux de construction (proposition de M. R. Pesson). Puis ce fut l'audition des communications qui susciteront un vif intérêt : Rapport de M. Archinard sur le *congrès international de Clermont-Ferrand* ; causerie de M. Muhlenthaler sur *les calcaires de la région de Vallorbe* ; description, que nous reproduisons, par M. Ch. Verrey, du procédé d'adoucissement des eaux calcaires au moyen de la « permutation » ; présentation, par M. le Dr Schweizer, du Service fédéral de l'hygiène publique, de l'appareil *Katadyn* (brevet du Dr G. A. Krause) destiné à la stérilisation de l'eau et qui consiste, essentiellement, en une sorte de bouteille remplie d'anneaux en porcelaine revêtus d'un dépôt *ad hoc* d'argent qui, au moyen de l'oxygène de l'eau qu'il « active » et des ions qu'il émet, stérilise l'eau par un simple contact de deux heures. Ces anneaux sont dotés d'un pouvoir bactéricide énorme puisque le Katadyn est apte à la stérilisation irréprochable de plusieurs millions de litres d'eau. Ces stérilisateurs, qui ne mettent en œuvre rien de nuisible à l'organisme humain, sont construits par le « Süddeutsches Serum-Institut », à Munich, qui ne les livre qu'après en avoir éprouvé systématiquement le pouvoir stérilisant.

### Société Suisse des Ingénieurs et des Architectes.

#### *Sixième concours de la Fondation Geiser.*

Conformément à l'article 4 du règlement de la Fondation Geiser, le Comité central invite les membres de la Société à lui proposer des sujets pour le sixième concours. Ils devront être relatifs aux sciences de l'ingénieur et parvenir au secrétariat, Tiefenhöfe, 11, à Zurich, avant le 31 janvier 1930.

Le XXII<sup>e</sup> tome de la « Maison bourgeoise en Suisse » :

*La maison bourgeoise dans le canton de Bâle-Ville, II*

paraîtra au commencement de décembre prochain et les membres de la Société peuvent le commander au secrétariat (Zurich, Tiefenhöfe, 11) au prix de faveur de 15 fr. pour le premier exemplaire et de 20 fr. pour les exemplaires suivants. (Prix en librairie, 30 fr.).

Les volumes sont servis automatiquement, dès leur apparition, aux abonnés à la collection.

## BIBLIOGRAPHIE

**Manuel pratique de soudure autogène**, par R. Granjon et P. Rosenberg, directeurs de l'Office central de la soudure autogène. 2<sup>e</sup> édition, Volume 13×21, IV-410 pages, 288 figures, 1929. — Relié : 37 fr. Broché : 28 fr. Dunod, éditeur, à Paris.

Ce manuel est destiné aux industriels et aux praticiens qui veulent acquérir une technique simple et solide dans l'art de la soudure autogène. Il est exempt de toutes considérations trop scientifiques, ce qui le met à la portée même du simple soudeur. Cette deuxième édition contient la description des procédés les plus nouveaux. On y trouvera un ensemble de connaissances sur la pratique de la soudure autogène, des enseignements utiles relatifs aux manipulations, aux modes opératoires, aux tours de mains et à la sécurité. Voici un résumé de la table des matières :

Les différents modes d'assemblages permanents des pièces métalliques. — Soudure autogène au chalumeau. — La soudure autogène est-elle d'application facile ? Dans quel cas faut-il l'employer ? Oxygène, acétylène. — Chalumeaux oxy-acétyléniques. — Postes de soudure, leur fonctionnement. — Propriétés des métaux considérés au point de vue de la soudure autogène. — Soudure autogène du fer et des aciers doux, des aciers durs, du cuivre, des laitons, des bronzes, de l'aluminium, du plomb, des alliages divers. — Machines à souder. — Soudure électrique à l'arc. — Coupage des fers et aciers par les chalumeaux à jet d'oxygène. — Coupage à la machine ; coupage sous l'eau. — Coupage de la fonte par l'oxygène.

**Les liants : chaux, ciments, plâtres, goudrons et bitumes**, par E. Marcolte, ingénieur, chef de la Section des essais physiques et mécaniques des laboratoires de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées. — Un volume de 415 pages, format 14×23 cm., avec 104 figures. — Edité par Gauthier-Villars et Cie, Paris, 1929. — Fr. 80.—

Cet ouvrage est le tome II de la série « Les matériaux des constructions civiles et des travaux publics » dont le tome I « Pierres naturelles et artificielles » a déjà paru et qui sera complété par le tome III « Bétons, aciers, bois, béton armé, revêtement routier » et par le tome 4 « Précis de minéralogie pratique et exploitation des carrières » qui sont en préparation.

L'auteur s'est fixé comme but de faire connaître les propriétés, défauts et qualités des chaux et ciments, du plâtre, des goudrons et bitumes ; d'indiquer les procédés d'extraction des matières premières et leurs traitements industriels ; d'exposer les méthodes d'essais, de contrôle et de réception. Les principaux chapitres traités sont les suivants :

Sables et mortiers. Composition granulométrique, compacité porosité, perméabilité. Calcul du dosage et de la résistance probable d'après Feret. Adhérence, retrait, gonflement. —

Classification des liants, constituants minéraux. Théories de la prise et du durcissement des liants hydrauliques. Addition de divers produits au ciment. — Ciments de laitiers ou de pouzzolanes, ciments à hautes résistances initiales, ciment alumineux fondu. — Fabrication des chaux et ciments. Matières premières, leur préparation et leur dosage. Divers types de fours. Composition chimique et modules des chaux et ciments. — Essais physiques, chimiques et mécaniques des chaux et ciments. Cahiers des charges. — Plâtre. Cuisson, broyage, gâchage, résistance, essais. — Bitumes, asphalte et goudrons. Nomenclature, constitution chimique. Essais de réception.

Cet ouvrage se recommande à la lecture et à l'étude de tous les spécialistes par la clarté et la grande valeur des renseignements donnés, ainsi que par la description des méthodes les plus modernes pour la fabrication et les essais de contrôle des divers matériaux d'agrégation des maçonneries et des chaussées. On y retrouve avec plaisir les méthodes et graphiques de Feret relatifs à la compacité et à la composition granulométrique des mortiers. Les particularités de la fabrication et du durcissement des liants sont exposées avec une grande compétence de même que l'exécution des essais de contrôle. Le chapitre consacré aux bitumes et asphalte offre un grand intérêt d'actualité ; ces matériaux, d'un emploi de plus en plus répandu pour l'entretien des routes, étant encore mal connus et mal définis.

J. B.

**Traité pratique de serrurerie**, à l'usage des architectes, des constructeurs, des serruriers, des dessinateurs et contremaîtres de travaux en fer, par E. Barberot, architecte. Quatrième édition revue et corrigée, par L. Griveaud, architecte-ingénieur. — Un volume in-8° jésus de 461 pages, avec 1159 figures dans le texte. Prix relié : 100 fr. — Librairie polytechnique Ch. Béranger, à Paris.

Cet ouvrage embrasse la construction en fer en général, il comprend : la grosse serrurerie ou constructions métalliques; planchers, poutres, charpentes, etc.; la moyenne serrurerie ou constructions légères : escaliers, vérandas, kiosques, etc.; la serrurerie horticole : serres et jardins d'hiver; la serrurerie artistique : marquises, grilles, travaux divers en fer forgé, etc.

Ce livre, essentiellement pratique, contient une grande quantité de renseignements sous forme de croquis de composition, dessins cotés pour l'exécution, tableaux des calculs faits, formules simples, et épures de forces pour le calcul des ouvrages courants.

## CARNET DES CONCOURS

### Concours d'idée en vue de la reconstruction des villages incendiés de Torgon et de Lourtier.

Ce concours est ouvert entre les techniciens, architectes, ingénieurs et géomètres du canton du Valais, et des cantons voisins de Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel, Berne Uri, Grisons et Tessin, ainsi qu'à tous les citoyens valaisans, quelle que soit leur résidence.

Terme : 15 janvier 1930.

Jury : MM. M. Troillet, président du Conseil d'Etat, Sion ; N. Hartmann, architecte, Saint-Moritz ; O. Huber, ingénieur rural cantonal, Sion ; M. Kaufmann, architecte du Service des constructions de l'Association suisse des Paysans, à Lausanne ; A. de Kalbermatten, architecte, à Sion ; J. Morand, archéologue cantonal, à Martigny ; K. Schmid, architecte cantonal, à Sion. — Suppléants : MM. M. Braillard, architecte, à Genève et A. Closuit, artiste-peintre, à Martigny.

Une somme de 6500 fr. est mise à la disposition du Jury pour être répartie à son gré entre les auteurs de projets primés. Le Jury pourra en outre attribuer une somme de 1000 fr.

à l'achat de projets de maisons-types, dont le prix ne pourra être inférieur à 100 fr. et supérieur à 200 fr.

Les intéressés peuvent se procurer le programme, et ses annexes, du concours au Bureau des Améliorations foncières du canton du Valais, à Sion, contre un dépôt de 20 fr. qui leur sera rendu s'ils envoient un projet élaboré conformément au programme.



ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telefon: Selna 25.75 — Telegramme: INGENIEUR ZÜRICH

*Gratuit pour tous les employeurs.*

### Emplois vacants :

#### Maschinen-Abteilung.

943. *Ingenieur oder Techniker, Spezialist für Rotationsdruckmaschinen, Bern.*

947. *Jüng. Laborant mit abgeschl. Lehrzeit u. manueller Geschicklichkeit. Dauerstelle. Universitäts-Institut der Ostschweiz.*

949. *Ingénieur ou technicien expérimenté dans la construction et l'établissement de devis de turbines hydrauliques. Suisse rom.*

953. *Elektro-Ingenieur mit gut. Erfahrungen im Bau v. Höchstspannungsleitung, für Privat-Bureau Zürich.*

955. *Chemiker-Ingenieur zur Führung des Betriebes und Versuchs-Laboratoriums, ausgesprochener Kunstseide Fachmann mit gross. diesbezügl. Praxis. Ostschweiz.*

709. *Jüng. Maschinen-Techniker oder Ingenieur mit Werkstattpraxis zur Konstruktion v. Pumpen und Baumaschinen, nur selbständ. Kraft. Milano.*

751. *Jüng. Elektro-Techniker mit Erfahrung in Bau und Berechnung v. Transformatoren. Spanien (Schweizermeldung).*

963. *Ingénieur-mécanicien ayant pratiqué dans cimenteries ou industrie analogue. Français et allemand. Alsace.*

965. *Jüng. Ingenieur 30—35 J. aus der metallverarbeit. Industrie, mit Werkstattpraxis und mögl. Kenntn. in Transportanlagen. Deutsche Schweiz.*

967. *Ingenieur oder Techniker für Verkaufsabteilg. der elektrotechn. Branche, mit gut. Sprachkenntnissen. Deutsche Schweiz.*

969. *Technician chef d'atelier pour fabrique d'articles de ferronnerie et d'articles en bois, ayant pratique et connaiss. techn. modernes pour diriger ateliers avec scierie (forces électrique et hydraulique). Jura.*

973. *Constructeur ayant plus. années de pratique des transformateurs statiques, de préf. des grosses unités. France (Savoie).*

975. *Jeune ingénieur ayant la pratique du calcul des transformateurs. France.*

907. *Jung. Elektro-Techniker gut. Konstrukteur mit Kenntn. in der Hochspannung und leichten Eisenkonstruktionen. Elsass.*

929. *Ingenieur od. Techniker mit mehr. jähr. prakt. Erfahrung in der Textilbranche, französ. in Wort und Schrift, für Hartfaser-spinnerei in Frankreich, Lebensstellung (Schweizermeldung).*

#### Bau-Abteilung.

1378. *Dipl. Bau-Ingenieur od. Techniker als Bauleiter für Brückenbau in der Schweiz.*

1382. *Conducteur de travaux pour la Suisse centrale. Allemand et français. Connais. approfond. de la construct. Apport financier désiré.*

1280. *Ingenieur mit prakt. Erfahrung für Wasserbauten in China, spez. Kanalbauten und Flusskorrekturen, eng. erforderl. Regierungsstelle. (Schweiz' meldg.)*

1304. *Ingenieur mit einig. Erfahrg. in Eisenkonstrukt. für Bureau und Werkstatt. Französ. Schweiz.*

1358. *2 bons techniciens-dessinateurs en béton armé, ayant au moins deux ans de pratique. Belgique.*

1364. *Jüng. dipl. Bau-Ingenieur mit ca. 3 Jähr. Praxis für topograph. Aufnahmen Wassermessungen und deren Ausarbeitg. Ing. Bureau deutsche Schweiz für Arbeiten in Frankreich.*

1394. *Tücht. Bau-Ingenieur od. Tiefbautechn. für Strassen- und Kanalisationsbau. Raschmögl. Ing. Bureau Ostschweiz. Längere Anstellungsdauer.*

1396. *Tücht. Ingenieur für Eisenhochbau. Deutsche Schweiz.*

1400. *Jeune ingénieur d'études de béton armé (aussi un peu charpente métall.) ayant l'habitude des projets ; travail surtout de bureau avec quel. visites chantier. Remplacement de l'employeur en cas d'absence. France (Seine-inférieure).*

1274. *Bau-Ingenieur für Ueberwachung von Bauarbeiten in Belgien-Holland.*

1312. *Junger Diplom-Ingenieur, Absolvent der E. T. H., als Assistent an der Bau-Abteilung der E. T. H.*